



CFDT FLASH
ENSEMBLE AVEC VOUS



RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

Création d'une aide individuelle d'urgence exceptionnelle à destination des participants cotisants impactés par la crise sanitaire Covid 19

L'action sociale du régime de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO crée une aide exceptionnelle d'urgence pour les salariés cotisants qui peuvent connaître des difficultés d'ordre financier du fait de la crise sanitaire. Ce dispositif s'ajoute aux mesures exceptionnelles prises par les partenaires sociaux (représentatifs au niveau national) de l'Agirc-Arrco depuis le début de la crise sanitaire.

Cette aide circonstanciée sera allouée une fois et pourra atteindre 1500 € en fonction de la situation du demandeur.

Exemple de situation de difficultés : les salariés ayant subi du chômage partiel suite à un confinement forcé dû à une pathologie à risque ou pour raison d'organisation professionnelle.

Comment en bénéficier ?

Vous devez envoyer votre demande avant le 31 décembre 2021. Le service de gestion des aides individuelles vous enverra par courrier une demande d'intervention sociale à compléter ainsi que la liste des documents à joindre.



3996

OU aideexceptionnelle.agircarrco@malakoffhumanis.com

Il vous sera demandé en plus du formulaire :

- Déclaration sur l'honneur et présentation des difficultés financières (expression des besoins)
- 3 derniers bulletins de salaires ou revenu du demandeur dont l'un impacté par la baisse de rémunération
- En facultatif : documents justificatifs de dépenses exceptionnelle ou de difficultés financières.

Envoyer	À...	<input type="text" value="aideexceptionnelle.agircarrco@malakoffhumanis.com"/>
	Cc...	<input type="text"/>
	Objet	Aide d'urgence Agirc-Arrco

C1-Non sensitive

Bonjour,

Merci de bien vouloir m'envoyer le formulaire pour la demande d'aide d'urgence Agirc-Arrco. Ci-dessous mes coordonnées :

- Nom et Prénom
- Numéro de Sécurité sociale
- Date de naissance
- Adresse postale
- Numéro de téléphone
- Nom de mon entreprise

La CFDT, au quotidien à vos côtés
Contactez-vous élus CFDT si
besoin

<http://cfdtpsa.fr>

